

Département de MOSELLE  
Arrondissement de FORBACH  
Nombre des Conseillers Elus : 15

## COMMUNE DE GROSTENQUIN

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal  
Séance du 15 avril 2011  
Convocation du 4 avril 2011

Conseillers en Fonction : 15

**Président** : Monsieur Patrick **SEICHEPINE**, Maire.

Conseillers Présents : 12

**Présents**: Katia KARST, Michel HAMANT, Armand CHARPENTIER, RISSE Dominique, Françoise GROSSE, André GROSSE, Gérard DELLES, Agnès HAMANT, Thierry MULLER, Alain SADLER, Bertrand BADO

**Absents excusés** : Eric HEMMER, Patrick FERY

**Démission** : Mme SIDOT Marie-Thérèse a donné sa démission par courrier

1. **PV du 4 février 2011** : il est adopté à l'unanimité.
2. **Achat d'un tracteur** : Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité l'achat d'un tracteur John Deere pour un montant de 33.900,00 € HT (tracteur 31.000 € + chargeur 2.900 €) auprès de l'établissement HOUPERT de Bérig-Vintrange. Cet investissement se fera avec un emprunt à 0 % sur 4 ans avec échéance mensuelle.
3. **Affectation du résultat** : Réuni sous la présidence du Maire, le Conseil Municipal constate un excédent d'exploitation de 229.742,39 euros, constate un déficit d'investissement de 260.311,31 euros, décide le virement à la section d'investissement de la somme de 229.742,39 euros.
4. **Ancienne gendarmerie** : Le Conseil Municipal (3 abstentions, 7 voix pour), décide de ne pas préempter pour l'achat de l'ancienne Gendarmerie sis 55, rue Nationale, l'évaluation de ce bien étant fixée à cent quatre vingt cinq mille euros (185.000 €)
5. **Budget Primitif 2011** Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif 2011, présenté par Monsieur le Maire, s'équilibrant en dépenses et en recettes pour la Section de Fonctionnement à la somme de 583.842,00 euros et pour la section d'investissement à la somme de 861.118,00 euros
6. **Commission maison de Linstroff** : Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en place une commission concernant la vieille maison de Linstroff.  
Les membres composants cette commission sont : Dominique RISSE, Alain SADLER, André GROSSE, Bertrand BADO et Michel HAMANT.
7. **Compte administratif 2010** : Le compte administratif 2010, présentant un déficit de clôture de 30.568,92 euros, est approuvé par le Conseil Municipal à l'unanimité.
8. **Compte de gestion 2010** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le compte de gestion 2010 établi par le Receveur Madame HELSTROFFER, qui n'appelle aucune observation, ni réserve de sa part.
9. **Encaissement des chèques** : Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité l'encaissement des chèques suivants :
  - Axa : 1.527,29 € (remboursement dégâts des eaux)
  - EDF : 144,36 € (remboursement facture créditrice)
  - M. SIBILLE Jean : 60 € (location morgue)
  - M. SCHAEFFER Patrice : 341,44 €
10. **Heures supplémentaires** : Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le paiement de 5 heures supplémentaires à Mme VALTEAU Mireille, agent ATSEM. Il accepte également le paiement de 17 heures supplémentaires à Mme STREIFF Véronique, rédacteur.
11. **Non renouvellement du contrat de Mme SCHAEFFER** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat à durée déterminée de Madame SCHAEFFER Sylviane ne sera pas renouvelé à son échéance du 31 mai 2011.
12. **PVR carte communale** : Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'instauration de la PVR sur l'ensemble de la commune. Le montant de cette PVR sera ramené au coût des travaux d'extension et sera défini au moment du dépôt d'un permis de construire.
13. **Remboursement de frais** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement de la somme de 170,00 € à Monsieur Patrick SEICHEPINE concernant le paiement des musiciens lors du repas des Anciens.
14. **Subvention au patrimoine** : Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de solliciter la subvention au patrimoine dans le cadre de la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de l'Eglise. Il autorise Monsieur le Maire à faire les demandes de subvention adéquates et l'autorise à signer toutes les pièces nécessaires à l'établissement du dossier.
15. **Subvention pour la Bibliothèque** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande la subvention de 1.500,00 euros auprès de la Division de la Lecture Publique et des Bibliothèques de Metz pour la remise à niveau ou le développement des collections dans les communes de moins de 3000 habitants.  
Le Conseil Municipal porte cette subvention au Budget de la commune et s'engage à acquérir les ouvrages au titre de la collectivité.
16. **Subventions** : Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité le versement des subventions suivantes :
  - Amicale des Sapeurs Pompiers : 208,80 €
  - Protection Civile : 50,00 €
  - Vie Libre (lutte contre l'alcoolisme) : 30,00 €

17. **Vente terrain communal** : Après exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de vendre le terrain cadastré Section 10 n° 316 d'une surface de 10,33 ares à Mr MONTALBANO Michael et Mlle SCHWITZGEBEL Audrey de Lixing-les-St-Avoid pour un montant de 40.000,00 €.

Le Conseil Municipal autorise la Maire à signer l'acte, rédiger par Maître MANN Estelle Notaire à Morhange, et toutes les pièces relatives à ce dossier.

18. **Vote des taxes locales 2011** : Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir la fiscalité locale au même niveau que l'année 2010, à savoir :

-	Taxe d'habitation	:	15,51 %
-	Foncier bâti	:	7,83 %
-	Foncier non bâti	:	28,83 %
-	CFE	:	17,75 %